



Description brève de la solution de branche	Rédaction : Thierry PESEUX Date : 11/10/2021
--	---

Désignation de la solution de branche	Organisme responsable
Solution de branche des industries horlogère et microtechnique	Convention patronale de l'industrie horlogère (CPIH) Syndicats: UNIA, SYNA Associations: SSEC, ASC

Groupes cibles <ul style="list-style-type: none">• Groupes économiques• Classes d'assurance		Branche entreprises	Membres Association	Participants à la solution de branche
Horlogerie, bijouterie, microtechnique, électronique, mécanique, optique, articles en métal, traitements de surface, construction de machines et équipements, métallurgie, injection plastique, fabrication et travail du verre, commerce, bureaux, assurance. 10M – 13B – 15D – 16B – 16C – 26A – 60F	Nombre d'entreprises ≥ 250 collaborateurs		43	43
	Nombre d'entreprises 50 – 249 coll.		107	137
	Nombre d'entreprises 1 – 49 collaborateurs		250	285
	Nombre total d'entreprises	709	526	465
	Nombre d'employés	57'550	49'248	47'077

Adresse de contact Convention patronale de l'industrie horlogère (CPIH) Avenue Léopold-Robert 65 Case postale 2301 La Chaux-de-Fonds	Tél. 032 910 03 83 Courriel t.peseux@cpih.ch
---	---

Approbation / recertification CFST 15/10/1999 09/02/2011 22/11/2017 28/02/2022	Organe d'exécution responsable SUVA Lausanne, Cédric Meyer
---	--